Image not found or type unknown

Conduite a tenir pour MOINS VALUES sur un vefa

Par **jacq**, le **21/01/2015** à **11:25**

nous venons d'acheter en vefa un appartement et il nous reste 5% a regler au promoteur .nous constatons un certains nombres de moins-values , c'est a dire : diminution de taille des meubles lavabo , wc non réhaussés e.c.t,
tels que prévus dans le descritif signé chez le notaire .SOMMES NOUS EN DROIT de déduire des 5% l'énsemble de ces moins-values ?

MERCI POUR VOTRE REPONSE .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés